

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5077 - VENDREDI 22 AOÛT 2025

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Des entrepreneurs belges attendus au Congo

La République du Congo va accueillir dans les tout prochains jours une mission d'hommes d'affaires de Belgique, a indiqué hier à Brazzaville le chargé d'affaires par intérim du royaume, Alexandre Gianasso, au cours d'une rencontre avec la presse. « Il est attendu au mois d'octobre une dizaine d'entreprises à

Brazzaville et à Pointe-Noire dans l'idée d'explorer des opportunités d'investissements auxquelles elles pourraient procéder », a-t-il déclaré.

Page 16



Le chargé d'affaires a.i. du royaume de Belgique en République du Congo, Alexandre Gianasso/Adiac

ONU

Les intellectuels africains donnent de la voix

Face à un système de relations internationales hérité de la Seconde Guerre mondiale qui peine à relever de notre époque,

de nombreux intellectuels africains interpellent l'Organisation des Nations unies (ONU).

Page 11

VIOLENCES AU STADE MASSAMBA-DÉBAT

Plus de 40 personnes interpellées



Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a annoncé l'interpellation de quarante-trois personnes à la suite des violences survenues le 15 août lors d'un concert musical

Page 9

Des «bébés noirs» interpellés/Adiac au stade Alphonse-Massamba-Débat, en marge des festivités de la fête de l'indépendance nationale.

AGRO-INDUSTRIE

Des Chinois partagent leur savoir-faire aux Congolais



Le ministre avec les industriels/Adiac

Les investisseurs chinois vont partager leur expérience sur les techniques de production en usine et la gestion des machines aux acteurs congolais évoluant dans l'agro-industrie. La délégation chinoise a été reçue à Brazzaville par le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Page 3

EDITORIAL

Optimiser

Page 9

ÉDITORIAL

Optimiser

Constituant de base en matière de construction des bâtiments et des travaux publics, le ciment est d'une importance capitale pour de nombreuses infrastructures : logements, bâtiments industriels, routes, ponts, tunnels.... Décliné en plusieurs niveaux de résistance : 32.5, 42.5, 52.5, il s'inscrit dans une chaîne de valeur qui intègre l'extraction des matières premières telles que le calcaire, le clinker et l'argile.

L'optimisation de la filière ciment au Congo fait désormais partie des préoccupations des pouvoirs publics qui entendent œuvrer pour une production de nouveau type. L'objectif, pour le pays, est de lier l'offre à la demande, mais aussi de devenir plus compétitif sur les marchés régionaux, sous-régionaux, voire mondiaux.

La tenue à Brazzaville d'un forum sur l'industrie du ciment s'inscrit dans cette optique, mais booster ce secteur, en tenant compte des besoins exprimés, nécessite des investissements importants, une collaboration avec des institutions académiques, des centres de recherche et la disponibilité en énergie pour innover dans le domaine des matériaux de construction.

En droite ligne avec la volonté du gouvernement qui a vu porter, ces dix dernières années, à cinq le nombre de cimenteries implantées sur l'ensemble du territoire, bien que trois seulement fonctionnent actuellement, la détermination devrait être de mise pour accélérer la diversification de l'économie et l'industrialisation.

Avec une capacité de production nationale estimée à environ 2,5 millions tonnes par an pour ces trois usines, accroître la consommation nationale passe avant tout par la modernisation des industries cimentières, la formation du personnel aux nouvelles technologies et par le lancement des projets innovants. C'est à ces conditions que ce secteur pourra répondre aux exigences garantissant la qualité et les normes qui lui permettront d'accéder aux différents marchés.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Marquer le gouvernement à la ceinture

Le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, a souligné, lors de la clôture des travaux de la neuvième session ordinaire, la nécessité pour l'Assemblée nationale de jouer pleinement son rôle dans le contrôle de l'action du gouvernement.

« L'Assemblée nationale se doit de marquer le gouvernement à la ceinture, au regard des impératifs suivants : l'amélioration du climat des affaires en vue d'améliorer notre classement Doing Business ; la viabilisation de la dette pour améliorer notre ratio dette/produit intérieur brut et rétablir nos équilibres macro-économiques ; la poursuite du programme de réformes économiques et financières dictées par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale », a déclaré Isidore Mvouba, saluant la dextérité avec laquelle les députés ont examiné les nombreux textes de loi soumis à leur approbation.

En effet, sur les trente-deux affaires reçues sur leur table, l'Assemblée nationale en a adopté vingt-sept. Une occasion pour le président de cette institution d'adresser une mention particulière aux députés ayant initié des propositions de lois. Parmi les textes de lois approuvés, il y a ceux relatifs à la création des hôpitaux généraux de Sibiti, dans la Lékoumou, et de Ouesso, dans la Sangha. Ces infrastructures seront inaugurées, a en croire le président de l'Assemblée nationale, prochainement par le chef de l'Etat.

Les députés ont, par ailleurs, autorisé pendant cette session



Isidore Mvouba à la clôture des travaux DR

la ratification de la Convention entre la République du Congo et la République de Türkiye en vue d'éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu. Signée à Ankara le 14 novembre 2024, cette convention vise à éviter la double taxation ou imposition, afin que les nationaux d'un Etat contractant ne soient pas assujettis à une obligation fiscale plus lourde que celle de l'autre Etat contractant se trouvant dans les mêmes situations. Elle s'applique, pour les résidents d'un Etat contractant, concernant le Congo, aux impôts sur le revenu

des personnes physiques, à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, sur le revenu des valeurs immobilières, à l'impôt sur la plus-value et l'impôt sur le revenu locatif des immeubles ; en ce qui concerne la Türkiye, à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt des sociétés. La convention prévoit, entre autres, des procédures similaires, des échanges de renseignements et l'assistance en matière de recouvrement des impôts et la non-discrimination en matière d'impôts sur le revenu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngonzo

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Les Sénats congolais et français tiennent à la mise en œuvre de leur mémorandum

La mise en œuvre des accords contenus dans le mémorandum signé entre les Sénats congolais et français a été au centre de la séance de travail que le président du groupe d'amitié Congo-France, Aristide Ngama Ngakosso, a eue avec l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi, le 21 août à Brazzaville.

Dans le protocole de coopération parlementaire signé en 2024, le Congo et la France se sont engagés à enrichir les liens entre les deux Sénats dans les prochaines années. Ils ont également convenu d'organiser une série d'activités pour renforcer cette coopération parlementaire. « La coopération parlementaire est absolument essentielle. De la même façon que vous avez des gouvernements qui coopèrent, des assemblées parlementaires coopèrent également pour renforcer les liens entre les pays amis, la France et le Congo. Nous avons discuté donc en détail de la façon dont nous pouvons continuer à travailler », a expliqué Claire Bodonyi à l'issue de la séance de travail.

Au cours de leurs échanges, la diplomate française en poste à Brazzaville et le président du groupe d'amitié entre le Congo et la France au Sénat ont identifié un certain nombre de points utiles à l'élu local au regard de l'enracinement des sénateurs



Les sénateurs Aristide Ngama et Jean Valère Mbani avec Claire Bodonyi et un conseiller à l'ambassade DR

dans leurs territoires. Aristide Ngama Ngakosso et Claire Bodonyi ont, par exemple, abordé des sujets liés à l'énergie et à la transition énergétique ; à la politique migratoire ainsi qu'à la désinformation. S'agissant de l'énergie et de la transition énergétique, les deux parties ont évoqué la

nécessité de partager leurs expériences. « En France, nous avons notamment tout un sujet sur le développement des éoliennes ; l'opinion publique face à ce développement des éoliennes. Ici au Congo, comment cette expérience française peut bénéficier d'une

transition énergétique qui sera, évidemment, portée par le législateur congolais. Nous avons également parlé de po-

échanges sur un sujet qui peut être un sujet de crispation », a-t-elle poursuivi.

Le dernier sujet abordé au cours de cette rencontre est lié à la désinformation. « Sur les réseaux sociaux, il y a de très bonnes choses qui alimentent de belles histoires, mais il y a aussi, malheureusement, de la désinformation. Et nous sommes convenus de pouvoir partager de bonnes pratiques sur la façon dont nous répondrons à la désinformation qui, s'agissant de notre situation à nous, a pour objet d'endommager la relation absolument excellence qui existe entre le Congo et la France. Tel qu'a été notre passé, nous devons construire notre avenir », a-t-elle estimé, remerciant le Sénat d'avoir susciter cette réunion à l'aube des vacances pour que les deux parties soient complètement sur un schéma de travail acharné.

Les différents sujets abordés sont, à en croire Claire Bodonyi, des points extrêmement substantiels touchant aussi bien le Congo que la France, car ils incarneront dans leur développement la volonté des deux pays de poursuivre la route ensemble.

Parfait Wilfried Douniama

ELECTRICITÉ

Un plan technique pour mettre fin aux délestages

Dans les tout prochains mois, les perturbations dans la desserte en électricité à Brazzaville ne seront plus qu'un lointain souvenir. Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a dévoilé le 18 août à Brazzaville le plan de redressement de la desserte aux investisseurs producteurs de ciment, lors du forum sur cette filière au Congo.

Face aux opérateurs économiques, producteurs de ciment, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a été clair. Il leur a fait savoir que la question de l'électricité au Congo, de manière globale, est complexe, mais le gouvernement s'attelle à apporter des solutions durables au problème.

Evoquant la situation au niveau de Brazzaville, devenue un casse-tête chinois, Emile Ouosso a dit à ces opérateurs économiques que ce déficit est causé par la vétusté des équipements techniques et le vieillissement du réseau de transport du produit entre les deux capitales.

Toutefois, leur a-t-il indiqué, le gouvernement a pris des mesures audacieuses pour mettre un terme aux délestages qui portent, chaque jour, préjudice aux Brazzavillois. Le ministre leur a fait savoir qu'actuellement le pays produit environ 751 MGW, pour une consommation de 600 MGW mais plus de la moitié de cette énergie est absorbée par la décrépidité des infrastructures. « Le déficit d'électricité à Brazzaville est dû

à la vétusté du réseau de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville, vieux de 43 ans. Dans la ville océane, le gouvernement a installé une centrale électrique à gaz qui fonctionne à l'aide de trois turbines. Parmi ces turbines, deux qui produisent 300 mégawatts sont prévues pour desservir Brazzaville. Mais, sur les 300 MGW qu'on injecte sur la ville capitale, 200 se perdent en route à cause de la vétusté du réseau, les transformateurs et les protecteurs étant en panne depuis fort longtemps », a souligné le ministre Emile Ouosso aux producteurs de ciment.

Des projets en exécution pour mettre un terme aux délestages

Pour pallier ce déficit, le ministre leur a dit que le gouvernement a déjà obtenu un financement conséquent de la Banque mondiale. L'enveloppe servira à rénover cette ligne, et la société adjudicatrice du projet serait déjà à pied d'œuvre. Hormis la Banque



« Une vue des installations techniques de l'Énergie (E.C.) programme que nous avons établi avec Eni-Congo, fin 2025, on devrait connaître une amélioration significative dans la desserte en électricité à Brazzaville, après avoir libéré les 200 MGW qui se perdaient le long de la ligne. Et, en septembre 2026, les délestages observés ces derniers temps ne seront plus qu'un vieux souvenir », a conclu Emile Ouosso.

Firmin Oyé

mondiale, le groupe Eni-Congo a déjà amorcé, depuis un mois, les travaux de réhabilitation des transformateurs qui assurent les relais entre Brazzaville et Pointe-Noire. Il s'agit notamment du transformateur de Loudima, dans la Bouenza, avant d'attaquer ceux de Djiri et de Tsiélambo à Brazzaville ainsi que ceux de Ngoyo et de Côte Matève à Pointe-Noire. Pour la cause, le groupe Eni-

Congo a aussi déjà commandé tous les transformateurs de grande puissance pour remplacer tous ceux qui ne tiennent plus. Il est prévu aussi, a dit le ministre, la rénovation du barrage hydroélectrique de Moukoulou dans la Bouenza, construit pour alimenter les cimenteries et autres usines installées dans les départements de cette contrée et de celle du Niari. « Selon le

AGRO-INDUSTRIE

Des experts chinois partagent leur savoir-faire aux industriels

Grâce à un partenariat prometteur avec des investisseurs chinois, la société Sofatt industrie projette d'étendre ses activités à Pointe-Noire, tout en créant 150 emplois directs. Ce partage d'expériences porte notamment sur les techniques de production en usine, la gestion des machines. L'engagement de l'État congolais renforce le projet de développement industriel.

Les dirigeants sociaux de Sofatt industrie et leurs partenaires chinois ont été reçus, le 19 août, à Brazzaville par le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Le président directeur général de Sofatt industrie, Lassina Ouattara, est en train de poser les fondations d'un projet dans le secteur agroalimentaire congolais, soutenue par des partenaires chinois. Lassina Ouattara a indiqué que la collaboration entre les investisseurs chinois existe depuis cinq ans.

L'entreprise, spécialisée dans la production de jus, d'eau minérale et de yaourt, va investir 1,5 milliard FCFA dans son nouveau projet d'usine à Pointe-Noire. « Aujourd'hui, la présence de nos partenaires chinois ici à Brazzaville est le fruit d'une longue collaboration, renforçant la formation et la capacité de nos équipes à gérer la machinerie et



Le ministre avec les industriels/Adiac

d'autres aspects de notre secteur », a déclaré le patron de Sofatt, ajoutant que ce partenariat a pour but non seulement d'élever le

niveau de compétence local, mais aussi de faciliter une expansion tant attendue à Pointe-Noire.

Le ministre du Développe-

ment industriel et de la Promotion du secteur privé, à travers la direction générale de l'industrie, a également mis en lumière le soutien

du gouvernement congolais envers les initiatives telles que celles de Sofatt. « Nous avons accueilli une délégation chinoise qui, avec Lassina Ouattara, est venue présenter les ambitions de Sofatt pour Pointe-Noire [...] Nous avons un cadre mis en place pour soutenir les nouvelles entreprises, et nous nous engageons à faciliter l'installation de Sofatt afin qu'elle profite des avantages nécessaires pour prospérer », a confié Wilfrid Adolphe Milandou, le directeur général de l'industrie.

D'après Wilfrid Adolphe Milandou, la collaboration avec les partenaires chinois se traduit par des engagements fermes pour assurer la livraison de produits de qualité aux consommateurs congolais. Elle s'inscrit dans une vision à long terme pour le développement économique du pays, avec des projets concrets qui devraient voir le jour d'ici janvier 2026.

Fiacre Kombo

« Nous avons accueilli une délégation chinoise qui, avec Lassina Ouattara, est venue présenter les ambitions de Sofatt pour Pointe-Noire [...] Nous avons un cadre mis en place pour soutenir les nouvelles entreprises, et nous nous engageons à faciliter l'installation de Sofatt afin qu'elle profite des avantages nécessaires pour prospérer »

FORUM SUR LA FILIÈRE CIMENT

Un comité ad hoc mis en place pour affiner les résolutions

Ouvert le 18 août à Brazzaville, le forum sur la filière ciment au Congo s'est clôturé le lendemain sur une note positive marquée par la mise en place d'un comité ad hoc chargé de poursuivre des échanges avec le gouvernement afin de créer des conditions propices à l'optimisation de la filière ciment.

Au terme de deux jours de travaux, au cours desquels ils ont dressé l'état des lieux du secteur du ciment, les experts ont circonscrit des anomalies qui freinent son épanouissement. A la suite de ce constat alarmant, les participants ont adopté quelques résolutions et mis sur pied un comité ad hoc qui a pour responsabilité de continuer à échanger avec la tutelle en vue d'affiner la feuille de route établie à cet effet.

L'objectif est de booster l'optimisation de l'industrie du ciment dans le pays, un secteur stratégique dans le développement économique du Congo, créateur d'emplois et porteur de croissance. « Je suis convaincu que

nous pouvons continuer à avancer ensemble vers une optimisation réussie de la filière ciment. Avec le concours de la Primature, un cadre formel de concertation devrait être mis en place par le Premier ministre, regroupant les opérateurs cimentiers et les ministères sectoriels. Sa mission consistera à élaborer

un plan d'action, une feuille de route, aider à la régularisation de la filière et rendre compte au ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé de son évolution », a souligné le ministre Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes à la clôture des travaux.

A terme, un plan stratégique

sera mis en place et transmis au Premier ministre, qui va à son tour le soumettre au gouvernement pour validation. Afin d'améliorer la gouvernance de la filière, il a invité les participants à rester engagés et à poursuivre les discussions amorcées à travers des projets communs dans le cadre de l'échange d'idées. Toutefois, le ministre

Nicéphore Fylla a relevé la nécessité d'accroître la production du ciment par la création d'autres cimenteries à travers le pays afin de faire du pays un hub cimentier dans la sous-région. Les trois usines en fonctionnement, sur les cinq que le Congo disposait il y a quelques années, ne pouvant pas satisfaire la demande.

A cet effet, il a annoncé l'ouverture prochaine de la cimenterie Tao-tao à Doli-sie dans le Niari et projette la construction de deux autres unités à Okoyo, dans la Cuvette-Ouest et à Liouesso dans le département de la Sangha afin de rendre le produit disponible et accessible à tous.

Firmin Oyé

« ...Nous pouvons continuer à avancer ensemble vers une optimisation réussie de la filière ciment. Avec le concours de la Primature, un cadre formel de concertation devrait être mis en place par le Premier ministre, regroupant les opérateurs cimentiers et les ministères sectoriels. Sa mission consistera à élaborer un plan d'action, une feuille de route, aider à la régularisation de la filière et rendre compte au ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé de son évolution »

ENTREPRENEURIAT

Les femmes de la Cuvette à l'étude du programme Genius

Plus de 200 femmes des différents districts du département de la Cuvette et celles de Mossaka suivent une formation qui va durer trois mois dans le cadre du programme d'incubation Genius, dédié aux femmes entrepreneures, qui vient d'être lancé à Oyo.

Après Brazzaville et Pointe-Noire, le programme Genius, initié par la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo, est lancé à Oyo. Les femmes entrepreneures, commerçantes, agricultrices qui y prennent part vont mettre à jour leurs connaissances en matière d'inclusion financière, de levée de fonds, de rédaction d'un business plan, de gestion d'entreprises et du marketing, entre autres.

Selon la présidente de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo, Flavie Lombo, les problématiques qui seront évoquées durant la formation aideront les bénéficiaires à améliorer la gestion et le rendement de leurs business. « *Le lancement du programme Genius à Oyo ambitionne la valorisation des filières agricoles à fort potentiel dans le département de la Cuvette* », a-t-elle fait savoir en présence du maire de la



localité, Gaston Yoka, et de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Dian-Barry.

Par ailleurs, dans le département de la Cuvette, la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo

prévoit des initiatives pour encourager la transformation locale des produits, la formalisation des petites et moyennes entreprises, la facilitation de l'accès au financement grâce à des partenariats bancaires.

En matière de partenariat, il convient de rappeler que lors de la remise des attestations

à la première cohorte du programme Genius à Brazzaville, Flavie Lombo et la représentante du Pnud, Adama Dian-Barry ont signé un accord pour accompagner cette initiative. À Oyo, la diplomate onusienne a encouragé les femmes de la Cuvette à cultiver davantage l'esprit entrepreneurial dans

Lancement du Programme Genius à Oyo/DR

divers secteurs d'activités. Par la même occasion, la directrice générale adjointe de MTN Mobile money a présenté ce service comme un levier d'inclusion financière avant la remise des kits téléphoniques aux femmes pour le suivi de leurs activités.

Rominique Makaya

FAUNE

Des réseaux de trafiquants d'animaux protégés démantelés

Le rapport à mi-parcours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf) rendu public, le 20 août à Brazzaville, affirme que neuf trafiquants de produits de faune ont été jugés et condamnés courant janvier-juillet 2025 ainsi que des réseaux de trafiquants d'animaux sauvages protégés ont été démantelés.

En rapport avec ce bilan, l'organisation non gouvernementale réaffirme que la lutte contre la criminalité faunique se poursuit sur toute l'étendue du territoire national en cette année 2025.

Ces malfrats fauniques avaient été interpellés au cours de quatre opérations dans plusieurs localités du pays, à savoir Dolisie dans le département du Niari, Owando dans la Cuvette et Impfondo dans la Likouala. La plupart de ces trafiquants ont été interpellés en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées.

Les opérations ont été menées conjointement par les éléments de la gendarmerie nationale et les agents du ministère de l'Économie forestière, précisément par les services des Eaux et Forêts. A côté de ces deux entités administratives de l'État, on note l'assistance technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf).

Le Palf rassure que la lutte contre la délinquance faunique a bénéficié aussi de l'accompagnement



Deux présumés délinquants de la faune sauvage/Adiac

des médias de la place qui jouent un rôle important dans la sensibilisation de la population congolaise. Ainsi donc, plusieurs communications ont été publiées en vue de dissuader toutes ces per-

sonnes qui tenteraient d'œuvrer dans ces activités prohibées par la loi.

Des réseaux démantelés

Plusieurs réseaux de trafiquants

d'animaux sauvages protégés ont été démantelés grâce aux actions conduites par des autorités compétentes, ce, pour l'application effective de la loi N°37-2008 du 28 novembre 2008 portant sur

la faune et les aires protégées en République du Congo. Parmi les produits fauniques saisis en grande quantité pendant cette période figurent des peaux de panthère, des écailles de pangolin géant et des ivoires d'éléphant. Selon ce rapport, huit personnes ont été placées derrière les barreaux dont cinq condamnés à la prison ferme. Ces résultats ont été réalisés grâce à l'engagement de la justice qui n'est pas restée en marge de cette lutte pour la préservation de ces espèces en voie de disparition au profit des générations présentes et futures. Le Congo, pays avant-gardiste en matière de préservation de la nature, est bien conscient du danger de la diminution de certaines espèces animales protégées sur son territoire. Par conséquent, le pays reste vigilant et sanctionne ceux qui vont à l'encontre de la loi sur la protection de la faune sauvage. Par ailleurs, le Palf de son côté poursuit son objectif, qui consiste à appuyer techniquement la République du Congo dans la lutte contre la délinquance faunique.

Fortuné Ibara



Projet de Renforcement de l'Adéquation Formation-Emploi « MOSALA »

SERVICES DE CONSULTANT

Avis à Manifestation d'Intérêt n°CG 1193 01 F / 001.

SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, D'INGENIERIE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SIEGES DU FONEA, DE L'ACPE ET DE LA DGFQE A BRAZZAVILLE ET DOLISIE, ET DE LA CONSTRUCTION DE DEUX (2) A TROIS (3) MAISONS DEPARTEMENTALES DE L'EMPLOI A POINTE-NOIRE ET A OUESSO.

1. Contexte et objet

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (MJSECFQE) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD) et de l'Union Européenne, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Projet de renforcement de l'adéquation formation-emploi « MOSALA ».

Les Services des Candidats auront pour objet :

- Etudes architecturales, d'Ingénierie et la supervision des travaux de réhabilitation des Sièges du FONEA, de l'ACPE et de la DGFQE à Brazzaville et Dolisie et de construction de deux (2) à trois (3) Maisons départementales de l'emploi à Pointe-Noire (2 maisons dont une pour l'ACPE et l'autre pour le FONEA) et Ouessou. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux :

- * Bureaux d'études
- * Consultants individuels
- * ONG
- * ONG et bureau(x) d'études en Groupement.

L'objet du présent appel à manifestation d'intérêt est de présélectionner des cabinets d'architecture et

bureaux d'études technique disposant des capacités nécessaires à la réalisation des prestations décrites ci-dessous. Compte tenu de la construction de bâtiment neuf, la présence au sein de l'équipe (mandataire ou cotraitant) d'un architecte régulièrement inscrit à l'ordre des architectes de la République du Congo est exigée.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou

une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé. En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité d'experts dans plusieurs domaines pertinents au regard de la nature des services, etc.). A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : études architecturales, d'ingénierie et supervision des travaux de réhabilitation et construction des bâtiments ;
- Du domaine et de l'expertise technique : capacités à mobiliser une équipe pluridisciplinaire - Architecte, Ingénieur Génie-civil, Technicien en Génie-civil, Projecteur métreur et Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales ;
- Du contexte géographique : expériences similaires dans la zone CEMAC.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- Expérience professionnelle d'au moins 10 années dans la réalisation des études architecturales, d'ingénierie et de supervision des travaux de construction/réhabilitation des bâtiments ;
- Avoir réalisé au moins quatre (4) missions similaires au cours de cinq (5) der-

nières années avec satisfaction ;

- Avoir une bonne connaissance des zones d'exécution des travaux ;
 - Clarté, cohérence et présentation du dossier de Manifestation d'intérêt des Candidats ;
 - Être membre de l'ordre national des architectes du Congo ;
 - Avoir un dossier administratif et fiscal complet à jour ;
 - Qualité du dispositif d'appui mis en place par les Candidats sur des prestations similaires en particulier s'agissant des compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts mobilisés dans le pays de réalisation des Services.
- La note de qualification est de 70 points sur 100.

2. Objet de la prestation

La prestation consistera à :

- Réaliser les études architecturales et d'ingénierie (Avant-projet sommaire (APS) et Avant-projet détaillé (APD) relatives à la réhabilitation des sièges du FONEA, de l'ACPE et de la DGFQE à Brazzaville et Dolisie et la construction de trois (3) maisons départementales de l'emploi à Pointe-Noire (2 maisons dont une pour l'ACPE et l'autre pour le FONEA) et Ouessou ;
- Procéder à l'ensemble des démarches administratives (dépôt du permis de construire etc.)
- Rédiger l'ensemble des pièces relatives à la consultation des entreprises de travaux (Dossier de consultation des entreprises (DCE) et le Détail Quantitatif Estimatif (DQE)) ;
- Participer et appuyer la commission de passation des marchés pour le recrutement des entreprises devant réaliser les travaux de réhabilitation ou de construction des différents bâtiments ;
- Procéder au suivi et à la réception des travaux ainsi qu'à leurs réceptions provisoire et définitive.

Le MJSECFQE invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les Services décrits ci-dessus.

Le MJSECFQE dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, pour le 19 septembre 2025 à 12H00 (heure locale) avec la mention ; « AMIN° CG 1193 01 F / 001/ RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, D'INGENIERIE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SIEGES DU FONEA, DE L'ACPE ET DE LA DGFQE A BRAZZAVILLE ET DOLISIE ET DE CONSTRUCTION DE DEUX (2) A TROIS (3) MAISONS DEPARTEMENTALES DE L'EMPLOI A POINTE-NOIRE, (2 MAISONS DONT UNE POUR L'ACPE ET L'AUTRE POUR LE FONEA) ET OUESSO ».

Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi

Cellule Internalisée du Projet MOSALA

Sise Gymnase Henri ELENDE

Rez de chaussée côté droit

Avenue des Jeux Africains

Brazzaville-CONGO,

Tel : +(242) 06 802 00 06 / 05 019 06 06

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : De 8H30 à 15 H00 (heure locale).

Ou par courriel à l'adresse suivante : projetmosala@gmail.com

Fait à Brazzaville

Le Point focal

Karine MOMBOULI

Mme Karine MOMBOULI

INNOVATION

La Confejes satisfaite des avancées du projet "EduLab Mobile"

À l'issue d'une visite effectuée au siège du projet "EduLab Mobile" à Brazzaville, la secrétaire générale de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (Confejes), Louissette Thobi, a salué le travail qui se réalise dans le cadre ce projet d'une grande portée éducative.

La secrétaire générale de la Confejes a touché du doigt la réalité évolutive de divers projets financés par l'institution dont le projet "EduLab Mobile". « *J'exprime ma satisfaction quant à l'évolution du projet. Je salue en même temps le dynamisme de l'équipe et la qualité du travail* », a fait savoir Louissette Thobi en présence du directeur départemental de la jeunesse, Herman Mawa, et de la coordonnatrice nationale du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, Nathalie Ngoma. "EduLab Mobile" est un



La secrétaire générale de la Confejes et les porteurs du projet "EduLab Mobile"/DR

projet mis en place par l'association "Havre d'Équité". Financée par la Confejes, l'initiative vise à concevoir des laboratoires mobiles dans des écoles et univer-

sités du Congo. Objectif : faciliter l'accès aux outils éducatifs scientifiques et numériques. Une manière de pallier le manque de travaux pratiques ou encore mieux

lier la théorie à la pratique dans les sciences et le numérique. Le projet "EduLab Mobile" porté par les jeunes Congolais avait remporté le 1er

Prix numérique 2024 de la Confejes devant le Bénin et Madagascar. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il bénéficie du financement de l'institution francophone.

La visite de Louissette Thobi lui a donc permis de se faire une idée de la réalité sur le terrain tout en donnant des orientations stratégiques en vue d'une mise en œuvre réussie dès la prochaine rentrée scolaire. La secrétaire générale de la Confejes a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de l'institution à accompagner l'innovation numérique portée par la jeunesse africaine.

Rominique Makaya

FORMATION

Une master class pour valoriser les jeunes talents

Organisée du 11 au 14 août à Brazzaville par la Fondation Pupuce Academy, la master class vise, entre autres, à transmettre aux jeunes filles des compétences intemporelles et universelles, leur permettant de devenir, au-delà de simples apprenants, de véritables ambassadeurs d'élégance, de confiance et de réussite.

Ayant pour marraine l'épouse du Premier ministre, Aurélie Makosso, la première masterclass pour femmes ambitieuses et talentueuses était centrée autour de l'art de la table, l'étiquette et le savoir-vivre. Des thèmes qui sont des savoirs essentiels et de véritables piliers de la vie en société, à en croire la représentante de la marraine, Marina Mondelé. Selon elle, l'art de la table, bien au-delà de la décoration ou du service, est un langage universel qui traduit le respect, le partage et l'élégance autour d'un repas. Quant à l'étiquette, Marina Mondelé pense qu'il s'agit d'un ensemble de règles qui orientent le comportement des humains en toutes circonstances pour que dignité et respect coordonnent chacune de leurs interactions. Le savoir-vivre, c'est une alliance subtile de courtoisie, de douceur et de bienveillance, qui transforme les échanges en moments d'harmonie et d'humanité. « *Parlons justement*

de ce savoir-vivre, pierre angulaire de notre identité. Au Congo-Brazzaville, il revêt une signification profonde et particulière. Il est bien plus qu'un manuel de politesse. C'est l'ADN de notre vivre-ensemble ! Il incarne l'ensemble des codes sociaux ancestraux, des pratiques relationnelles harmonieuses », a souligné Marina Mondelé.

L'Académie de Pupuce ou « Pupuce Academy » est une initiative lancée à Brazzaville pour rendre hommage à la feuée Pupuce Ibata Ngalla, une mécène culturelle engagée et ancienne présidente du comité Miss Congo. Il s'agit, d'après ses initiatrices, notamment Pucette Sassou N'Guesso, d'une académie culturelle et éducative fondée pour honorer la mémoire de cette dame décédée il y a quelque temps. En effet, cette structure est centrée sur l'épanouissement et la formation des jeunes femmes dans plusieurs compétences clés pour leur développement



personnel et professionnel. L'objectif étant de valoriser les jeunes filles congolaises en leur offrant des formations dans plusieurs domaines tels que l'éloquence, l'étiquette et le savoir-vivre, l'entrepreneuriat féminin, le développement personnel, la confiance en soi ainsi que des occasions de révéler leurs talents à travers des expressions artistiques. Les formations destinées aux jeunes filles âgées de 18 ans et plus, avec une durée variable, selon les modules, et se concluent

par un certificat ou une attestation de participation. Le but ultime est d'encadrer et d'élever la jeune fille congolaise dans l'esprit des actions que menait Pupuce Ibata Ngalla en accompagnant les candidates au concours Miss Congo dans leur préparation. « *En recevant aujourd'hui vos certificats, vous recevez la reconnaissance de vos efforts, la récompense de votre discipline et le fruit de votre engagement à devenir la meilleure version de vous-mêmes. Inspirée*

Marina Mondelé posant avec les bénéficiaires par l'exemple lumineux de feu Mme Pupuce Ibata Ngalla, cette académie perpétue un héritage d'excellence et de transmission de valeurs intemporelles. Au nom de Mme Aurélie Makosso, marraine de cœur de cette édition, je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations et vous encourage à poursuivre dans cette voie afin de bâtir ensemble un Congo rayonnant, fier, cultivé, raffiné et ambitieux », a exhorté Marina Mondelé.

Parfait Wilfried Douniama



Oeuvre artistique de Sarah Paul



Critiques
DU MONDE

1ÈRE EDITION

MWASSI

Les films d'Afrique ô féminin

25 > 07
 AOÛT SEPT
 2025

Congo
Brazzaville

Commissaire:
PIERRE-MANAU NGOULA

- Projection de films
- Tables rondes et échange
- Ateliers de formation

Contact :

+ 242 06 490 38 07

VIOLENCES AU STADE MASSAMBA-DÉBAT

Quarante-trois personnes interpellées



Des «bébés noirs» interpellés/Adiac

Selon le bilan établi par le procureur, les violences survenues le 15 août dans la soirée, au stade Alphonse-Massamba-Débat, ont occasionné 81 blessés légers, 2 blessés graves admis au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, 4 policiers légèrement blessés, ainsi que 6 gendarmes. On note également 2 véhicules de la gendarmerie qui ont été endommagés. Ces violences ont eu lieu au cours d'un concert organisé en marge des festivités de la fête de l'indépendance nationale. On a assisté à des échauffourées entre les factions rivales de jeunes «bébés noirs». Aucune vie humaine n'a été déplorée, selon le procureur.

Guillaume Ondze

RUPTURES DE DIALOGUE AVEC LE FMI

Lecture multidimensionnelle des fragilités africaines

La récente mise à jour de la liste du FMI révèle que cinq pays africains - Soudan, Érythrée, Tunisie, Liberia et Sénégal - accusent un retard supérieur à 18 mois dans les consultations obligatoires au titre de l'article IV. Loin d'être un simple tableau technique, cette liste constitue un baromètre stratégique de la vulnérabilité des États, croisant enjeux économiques, sécuritaires, politiques et géopolitiques.

Dans ces pays, la rupture du dialogue institutionnel traduit d'abord une érosion de la capacité administrative à dialoguer avec les bailleurs. La guerre civile au Soudan, les tensions post-Macky Sall au Sénégal ou encore les blocages politiques en Tunisie illustrent comment les instabilités politiques internes peuvent rapidement se transformer en crises de confiance internationale. Le cas de l'Érythrée, en isolement quasi total depuis 2019, illustre quant à lui l'impact d'un repli géopolitique sur la marginalisation économique durable. L'accès restreint aux financements du FMI ou de la Banque mondiale induit des conséquences concrètes : gel de programmes d'aide, difficultés accrues pour restructurer la dette, alerte négative pour les marchés et les agences de notation.

Mais au-delà, ces retards traduisent une fragilité systémique : l'incapacité à produire ou transmettre des données macroéconomiques fiables, à maintenir un dialogue politique constructif ou à stabiliser les institutions sécuritaires. Ce lien entre fragilité institutionnelle et invisibilité diplomatique est accentué

dans les contextes où l'insécurité fait système. Le Soudan, en guerre depuis 2020, est aujourd'hui dans l'incapacité de remplir ses obligations de transparence économique. Plus subtilement, les tensions politiques internes tunisiennes ou la découverte de 7 milliards de dollars de dettes cachées au Sénégal révèlent des failles de gouvernance pouvant déstabiliser l'architecture régionale de sécurité économique. Or, la rupture du dialogue économique international avec le FMI affaiblit aussi la résilience régionale. L'Afrique de l'Ouest, par exemple, voit s'éloigner l'horizon d'une convergence budgétaire et monétaire, tandis que le retrait du FMI du paysage tunisien fragilise davantage la ceinture Sud méditerranéenne déjà marquée par les défis migratoires et sécuritaires.

Pourtant, des signes de redressement existent. L'Égypte, l'Éthiopie et le Malawi, récemment sortis de cette liste, montrent qu'un retour

à la stabilité politique, doublé d'un ancrage technique dans les instruments du FMI, peut permettre de restaurer la crédibilité extérieure. Le Liberia, avec une mission réussie en juin 2025, illustre également la possibilité d'une réintégration rapide. En définitive, cette liste n'est pas un simple relevé administratif mais un indicateur composite de stress géoéconomique. Elle met en lumière l'indivisibilité des enjeux : la sécurité institutionnelle est le socle de la soutenabilité financière ; la gouvernance économique est un levier de crédibilité diplomatique ; et le maintien du dialogue avec le FMI reste un instrument majeur pour garantir l'accès aux marchés et à l'aide internationale. Pour les pays africains concernés, la sortie de crise passe donc autant par la restauration de la paix et de la stabilité internes que par une diplomatie économique crédible, soutenue et cohérente.

Noël Ndong

CEDEAO-AES

Julius Maada Bio veut relancer le dialogue

Le président sierra-léonais, Julius Maada Bio, poursuit sa tournée régionale en tant que président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour renforcer la coopération sous-régionale.

Après la Côte d'Ivoire et la Gambie, il s'est rendu cette semaine au Cap-Vert, dans le cadre de ses efforts pour tenter de relancer le dialogue. L'un de ses objectifs : rapprocher la CEDEAO et l'Alliance des États du Sahel (AES), composée du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Ces trois pays ont officiellement quitté la CEDEAO en janvier 2025, un an après avoir annoncé leur retrait, dénonçant une organisation jugée inféodée à la France et incapable de répondre aux défis sécuritaires de la région. Malgré ce divorce politique, les discussions entre les deux blocs n'ont jamais été totalement rompues. Libre circulation des personnes et des biens, lutte contre le terrorisme, projets de développement : les points d'intérêt commun ne manquent pas. Le président en exercice de la CEDEAO Julius Maada Bio souhaite raviver les échanges, aujourd'hui au point mort, et relancer un dialogue basé sur les intérêts des populations. Si aucune date n'a été fixée pour une éventuelle reprise officielle des négociations, Julius Maada Bio espère, par sa médiation, « ouvrir la voie à un rapprochement progressif ».

Yvette Reine Boro Nzaba



CEMIR International
Représentation en République du Congo

APPEL D'OFFRES URGENT(AOU)
RÉFÉRENCE: CEMIR/LIVELIHOOD/2025/DAO-IMF/01

Objet : Sélection d'Institutions de Microfinance pour la mise en œuvre du projet « Promouvoir et soutenir les moyens de subsistance et l'inclusion économique des réfugiés en République du Congo »

Bailleur : Projet financé dans le cadre du programme PRM
Structure porteuse : CEMIR International
Date de lancement : 12 août 2025
Date limite de dépôt : 29 août 2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES

CEMIR International, ONG humanitaire intervenant en République du Congo, lance un appel d'offres pour la sélection de trois institutions de Microfinance (IMF) dans le cadre du projet « Promouvoir et soutenir les moyens de subsistance et l'inclusion économique des réfugiés et des communautés hôtes ».

Zones d'intervention : Likouala (Bétou), Plateaux (Gamboma) et Brazzaville.

Télécharger les Termes de Référence (TDR) au lien ou QR Code suivant: <https://bit.ly/45Fz6EG>



Soumission par email : cemirinternational2018@gmail.com
Dépôt physique : Siège CEMIR International - Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O.), face au Lycée Chaminade, Brazzaville.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Obanga Bouna Thérèse Marcellia.

Je désire désormais être appelée Pereira Obanga Bouna Thérèse Marcellia.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



Avis de consultation préliminaire du marché

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC - P 175235)

Travaux de Conception et Construction du Site de Yoro (PABPS)

1. Objet de la consultation

Le Gouvernement de la République du Congo, avec l'appui de la Banque mondiale dans le cadre du PRACAC, envisage la réhabilitation et l'extension du Port de Yoro à Brazzaville. Cette infrastructure stratégique contribuera au renforcement de la logistique fluviale, à l'intégration régionale, et au développement économique local et sous-régional.

Dans le cadre de la préparation de la procédure de passation du marché en mode Conception-Réalisation (Design & Build), une consultation préliminaire est organisée pour échanger avec les soumissionnaires potentiels, firmes nationales ou internationales du secteur afin d'affiner les spécifications techniques, identifier les opportunités et recueillir leurs retours sur les risques techniques, logistiques, environnementaux, sociaux et financiers afin d'optimiser la structuration du projet avant lancement des procédures de passation des marchés.

2. Détails de la séance

- Date: Mardi 09 septembre 2025
- Heure : À partir de 10 Heures 30 minutes (GMT+1-WCAST)
- Format : Hybride (présentiel et virtuel)
- Lieu : Salle de réunion du projet PRACAC (12 rue Duplex à côté de l'église évangélique du Centenaire EEC)

3. Description sommaire du marché envisagé

Le marché portera sur la réhabilitation et la construction du site portuaire de Yoro (ex-Yoro Thiam) en mode conception-construction, et comprendra notamment :

- Études topographiques, géotechniques, hydrauliques, architecturales, environnementales et sociales ;
- Conception technique détaillée de deux zones d'intervention (Zone 1 et Zone 2) et de la voie d'accès ;
- Réhabilitation et extension des quais existants avec ouvrages en palplanches ;
- Aménagement de zones de relâche pour embarcations fluviales ;
- Construction d'infrastructures portuaires : bâtiment administratif, hangars de stockage, chaîne du froid, forage, VRD, éclairage, réseaux numériques ;

- Aménagement d'une plateforme commerciale pour relocaliser les vendeurs informels et organiser les activités logistiques (conception et construction du marché dans la zone 2 et de l'aménagement de quai provisoire comme espaces de relocalisation) ;

- Aménagement et élargissement de la voirie d'accès au site, avec dispositifs de drainage et sécurité routière ;

Il est prévu, dans le cadre du projet PRACAC, l'élaboration d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), et d'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), desquels découleront des exigences environnementales et sociales qui seront à prendre en compte dans le marché.

4. Participants ciblés

Sont invités à participer :

- Entreprises de BTP spécialisées en conception et/ou en réalisation, dans le domaine portuaire et routier ;
- Cabinets d'architecture et d'ingénierie (études portuaires, VRD, environnementales, etc.) ;
- Bureaux de contrôle, laboratoires techniques ;

5. Modalités de participation

Les structures / Firmes intéressées sont invitées à manifester leur intérêt par e-mail à l'adresse suivante : pracaccongo@gmail.com

Après la manifestation de l'intérêt, les participants recevront le lien d'accès à la plateforme, le document technique détaillé, ainsi que les liens d'enregistrement des participants pour des raisons logistiques.

6. Remarque importante:

Cette consultation ne constitue pas une procédure formelle d'appel d'offres ou de demande de propositions. Elle vise uniquement à échanger avec les acteurs concernés par ce type de marché afin d'affiner la structuration du projet ainsi, aucune promesse contractuelle ne découle de cette consultation.

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

ONU

Les intellectuels africains donnent de la voix

Face à un système de relations internationales hérité de la Seconde Guerre mondiale qui peine à relever les défis de notre époque, de nombreux intellectuels africains interpellent l'Organisation des Nations unies (ONU).

Ils sont déjà près de 150 signataires – intellectuels, universitaires, chercheurs, acteurs culturels – du manifeste titré : « *Le multilatéralisme à la croisée des chemins : l'Unesco construit la paix dans l'esprit des hommes et des femmes* ». Un texte fondateur dans lequel ils s'engagent pour qu'une réflexion approfondie soit menée sur le multilatéralisme hérité de la Seconde Guerre mondiale dont ils considèrent la pérennité menacée par la complexité et la montée des tensions géopolitiques actuelles. Ce système qui régit les relations entre Etats depuis huit décennies, « à une époque où la plupart des Etats africains étaient encore sous domination coloniale » peine, selon eux, à relever les défis actuels « dans un contexte sociopolitique de plus en

plus polarisé » marqué en particulier par l'aggravation des inégalités mondiales. L'ONU, dont on va célébrer le 24 octobre prochain le 80^e anniversaire, est à un tournant décisif, observent-ils, en exhortant l'institution à approfondir son engagement et sa réflexion « sur l'avenir du multilatéralisme. »

L'Unesco, conscience du système onusien

La déclaration relayée par les universitaires exprime une préoccupation particulière pour l'avenir de l'Unesco qu'ils considèrent comme

« la conscience du système onusien » et comme un partenaire clé de l'Afrique. Ils saluent à ce titre l'engage-

ment de l'institution envers « la priorité globale Afrique » ainsi que sa mission à soutenir la paix, la justice et l'accès universel au savoir mais s'inquiètent de la période de transition qui culminera en novembre 2025 lors du prochain scrutin à la direction générale de l'Unesco.

En tant qu'experts mobilisés pour éclairer les politiques par la recherche et, par là même, contribuer à l'avenir des jeunes générations, les signataires réaffirment leur soutien à l'Unesco, et appellent à renforcer la so-

les tensions multiformes.

Bien que l'élection à la tête de l'institution relève de ses Etats membres, ils insistent, en tant que partie prenante, sur quelques priorités pour l'Afrique qui devraient être prises en compte lors du processus électoral :

- Transformer la priorité globale Afrique en actions concrètes et mesurables pour le continent.

- Impliquer les organisations africaines des sciences humaines et sociales dans les travaux de l'Unesco.

- Aligner les stratégies de

la philosophie africaine d'Ubuntu*.

- Garantir la représentation équitable des Africains aux postes de direction de l'Unesco.

- Soutenir le candidat le plus apte à comprendre les enjeux de l'époque et à promouvoir efficacement la priorité globale Afrique.

L'objectif affirmé dans ce manifeste est de garantir une place centrale à l'Afrique au plus niveau de l'Unesco. Pour faire en sorte que ses valeurs et ses priorités contribuent activement à l'élaboration d'un nouvel ordre international solidaire et équitable.

La rédaction

(*) Conception africaine humaniste et communautaire reposant sur l'idée que l'être humain existe en relation étroite avec les autres. « *Quelqu'un d'Ubuntu est ouvert et disponible pour les autres* » car il a conscience « d'appartenir à quelque chose de plus grand ». Desmond Tutu

« Nous appelons nos États membres à soutenir ces candidatures africaines afin que la voix de l'Afrique puisse à nouveau résonner dans ce haut lieu de solidarité intellectuelle et scientifique international. »

lidarité scientifique et intellectuelle internationale pour mieux lutter, selon eux, contre les replis nationalistes qui alimentent les conflits et

l'organisation sur celles de l'Union africaine et promouvoir de nouveaux types de coopérations fondées sur les valeurs incarnées dans

FESTIVAL NZOLA

Djason Philosophe remporte le prix Pool Malebo

Compté parmi les heureux lauréats de la 1^{re} édition de l'événement qui a illuminé Mbanza-Ngungu le week-end dernier, le chanteur de Brazzaville s'y est aussi produit avec son orchestre Super Nkolo Mboka, la nuit du 16 août.

Reçu avec honneur sur le podium érigé dans l'enceinte du site Ndombasi, Djason Philosophe a valablement représenté le Congo-Brazzaville à la première édition du Festival Nzola. Le Prix du Pool Malebo lui a été décerné sous les projecteurs de cet événement qui a mis en lumière les talents et les entrepreneurs de la province du Kongo-Central, la nuit du samedi 16 août à Mbanza-Ngungu.

La remise des prix organisée en présence de plusieurs personnalités politico-administratives était le moment-clé de la soirée qui a mis en ébullition la troisième ville du Kongo-Central. Comblé de compter parmi les lauréats du Festival Nzola,



Djason Philosophe s'est dit tout aussi enchanté par le prix reçu que le climat de la contrée. Savoir qu'en raison de son altitude élevée, le point culminant de Mbanza-Ngungu est situé à 785 mètres d'altitude, le climat y est particulièrement agréable. L'artiste musicien a, à cet effet, comparé le froid de cette contrée qu'il a apprécié à celui des pays d'Europe. Et qui plus est, il a ajouté : « *Ce qu'il y a de capital, c'est que cette terre est vraiment bénie. Nous l'avons senti, nous y avons ressenti des ondes positives* ».

Par ailleurs, Djason Philosophe a confié au Courier de Kinshasa la valeur toute spéciale qu'il accorde au nouveau prix dont il a été le récipiendaire. En effet,

quoique le Festival Nzola soit présenté par les organisateurs comme « l'occasion unique de célébrer ceux qui, par leur travail et leur passion, contribuent à l'émergence de notre province », il s'est révélé bien plus fédérateur. C'est dire que par-delà le Kongo-Central, « *me décerner le prix, c'est une reconnaissance du savoir-faire des fils du Kongo, à savoir les deux Congo, Kinshasa-Brazzaville et l'Angola réunis* », a affirmé Djason Philosophe. Aussi la première édition du Festival Nzola a-t-elle offert à Mbanza-Ngungu l'opportunité de célébrer le riche patrimoine kongo à travers notamment la gastronomie et les échanges culturels.

Nioni Masela



Avis d'Appel d'Offres National (AAON) Appel d'Offres pour Fournitures

(Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres N° : 10/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2025

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Acheteur : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)

Pays : République du Congo

Intitulé du Marché : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LES CENTRES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ETAT CIVIL, LES CENTRES D'IDENTIFICATION ET LES CENTRES DE PRODUCTION DES ACTES DE GREFFE, REPARTIS SUR DIX SITES PILOTES

Financement : BIRD

Prêt N° : 9398-CG

Emis le : 20 août 2025

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements dans le cadre du marché relatif à la fourniture d'équipements destinés aux centres d'enregistrement des faits d'état civil, aux centres d'identification, ainsi qu'aux centres de production des actes de greffe, répartis sur dix sites pilotes. « Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'équipements destinés aux centres d'enregistrement des faits d'état civil, aux centres d'identification, ainsi qu'aux centres de production des actes de greffe, répartis sur dix sites pilotes, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou vire-

ment bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003026 71, domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH).

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous accompagnées d'une version électronique au plus tard le 19 septembre 2025 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 19 septembre 2025 à 14 heures 30 minutes.

7. Toutes les offres doivent comprendre « une Déclaration de Garantie de l'Offre », dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Nom du bureau : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 AOUT 2025

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

ARTS MARTIAUX

Les fédérations de close combat, de kyuksul et de tonfa organisent conjointement leur championnat

Dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du ministère des Sports ainsi que de leurs chronogrammes respectifs, les fédérations congolaises de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), de kyuksul (Fécokyuk), de tonfa (Fécoto), accompagnées de l'amicale congolaise de Nihon Taijutsu, ont relevé l'un des défis majeurs de la saison, l'organisation des championnats nationaux.



Remise des médailles des athlètes de kyuksul/Adiac

La tenue de ces championnats qui se sont déroulés conjointement, le 17 août, au gymnase du stade Michel-d'Ornano a permis aux dirigeants de ces organisations sportives de réaliser leur promesse. A travers quatre tatamis répartis sur l'aire de jeu, les athlètes se sont affrontés, selon leurs disciplines respectives, afin de chercher une place sur le podium. Devant un public venu nombreux pour assister à la phase finale de ces championnats, les spectacles et la découverte des talents étaient au rendez-vous. A en croire les organisateurs, le déroulement de ces compétitions traduit l'intensification de la solidarité, la cohésion et la solidarité interfédérale.

Plusieurs présidents des fédérations et associations sportives nationales sœurs ont été conviés à ce grand événement sportif dominical. Tout a commencé par le défilé des athlètes de différents clubs retenus pour ces phases finales, à l'ouverture de la cérémonie, ensuite les allocutions d'usage prononcées tour à tour par les officiels. Juste après, l'assistance a eu droit au déroulement et la supervision des épreuves pratiques et techniques de manière simultanée.

Au terme de la compilation et la publication des résultats, discipline par discipline, les meilleurs athlètes ont reçu des distinctions (attestations de participation, diplômes, médailles, trophées...). Quelques officiels ont été également honorés.

Rude Ngoma

GYMNASTIQUE

Deux Congolaises en stage international à Sotchi

Les Congolaises Davina Nkenko Sita et Celeste Malanda Mayinga ont pris part, du 3 au 13 août, à un camp d'entraînement international de gymnastique rythmique, organisé par l'Académie Grâce Céleste, de Sotchi en Russie.

Les deux jeunes congolaises ont pour la troisième fois expérimenté le haut niveau de cette discipline olympique aux côtés des gymnastes venues de la Russie et de Cuba.

Cette formation vient à point nommé. Les deux jeunes gymnastes congolaises ont saisi, en effet, cette opportunité pour finaliser un programme qu'elles présenteront lors de la deuxième édition du tournoi de reconnaissance que le Centre national de gymnastique de Brazzaville organisera du 27 au 28 septembre prochain, au gymnase Maxime-Matsima en l'honneur d'Alina Kabaeva, pour sa carrière exceptionnelle.

Cette énième participation, faut-il le rappeler, a été rendue une fois de plus possible grâce à la collaboration sportive entre l'académie de gymnastique rythmique de la championne olympique russe, plusieurs fois championne d'Europe et du monde, Alina Kabaeva et la Fondation Africa Centrum que dirige le Consul honoraire du Congo à Saint Petersburg, Jocelin Patrick Mandzela.

« Nous nous sentons comme chez nous et apprenons beaucoup de choses que nous n'avions pas la possibilité de connaître au pays », a témoigné la petite Davina Nkenko Sita, âgée de 10 ans, présente à Sotchi.

Il sied de signaler qu'en 2024, les gymnastes congolaises avaient également pris part à un camp d'entraînement à Sotchi couplé au Festival international de gymnastique rythmique. Depuis, Davina Nkenko Sita et d'autres gymnastes congolaises, qui profitent de ces formations régulières à



Davina Nkenko Sita et Celeste Malanda Mayinga

l'Académie Grâce céleste, sont heureuses de ces échanges sportifs qui permettent non seulement de progresser rapidement, mais aussi de s'adapter aux normes des compétitions internationales et de vivre une expérience culturelle enrichissante. Ces échanges qui augurent des lendemains meilleurs pour la gymnastique rythmique congo-

laise confortent tout aussi les vieilles relations sportives entre le Congo et la Russie.

La deuxième édition du tournoi de reconnaissance qui pointe à l'horizon sera cernée autour d'un programme spécifique, conçu pour le public congolais et inspiré des normes techniques internationales.

James Golden Eloué



À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec
3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon
-Toilette
-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche
Tél.:
06 479 53 66
05 519 26 90

COMMUNIQUÉ

MBENGUET MWERANDEMBI OKANDZE, demeurant à Makabandilou, informe le public avoir égaré un classeur de couleur bleu le 18 août 2025 dans un taxi circulant à Brazzaville.

Ce classeur contenait notamment :

- Diplômes originaux,
- Acte de naissance,
- Carte NIU
- Cartes bancaires,
- B ulletins de paie,
- Ainsi que divers documents administratifs importants.

Toute personne l'ayant retrouvé ou disposant d'informations est priée de bien vouloir le contacter au : 068478652 ou se rapprocher des autorités compétentes.



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

Secteur : Financier

Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101

N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres ; (i) la mise en place d'un programme de développement et de renforcement des capacités assorti d'un plan de formation du personnel de la ligne commerciale et des Engagements; (ii) la revue et le perfectionnement du plan stratégique de développement assorti d'un plan opérationnel, d'un Plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance; (iii) la revue des documents de politique stratégique ainsi que les outils de gestion à

savoir : la politique de gestion des risques de crédit, le système de notation interne, le cartographie de risques, la politique de gestion des risques de liquidité, la mise à jour des procédures internes; (iv) la modernisation du système d'information et de gestion dont la Banque Congolaise de l'Habitat a besoin en procédant à la redéfinition du schéma directeur informatique afin de prendre en charge les besoins induits par le contexte de digitalisation, mais aussi la nécessité de supporter le développement des applications métiers et permettre la mise en place d'outils spécifiques de gestion des risques. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas six (06) mois.

3. L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants/Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants/firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) documentation,

(ii) référence de prestations similaires/ expérience dans les missions similaires, (iii) attestations de bonne exécution ou certificats de fin de prestation, (iv) et références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant/Firme n'implique aucune obligation de la part de la BCH de le retenir sur la liste restreinte. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

5. Les consultants/firmes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 1er septembre 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 01/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé des activités liées à l'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la BCH, notamment le recentrage et la relance de son activité via une assistance technique. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,
Unité de Gestion du Projet
Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat
Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville / Centre-ville - République du Congo
A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet
Email: bch@bch.cg et Copie à : stephane.ngakosso@bch.cg et guynette.epouery@bch.cg
Telephone: +242 06 676 68 08 / +242 06 663 22 33

NÉCROLOGIE



La famille Abira a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père, oncle et grand-père François Ondongo Abira, survenu le 11 août 2025 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu dans la rue Obiaboma à Ngamakosso. Les obsèques auront lieu le jeudi 21 août au cimetière Bouka.



C'est avec une profonde tristesse que la famille Ondongo-Soumbou vous annonce le décès de leur fille, cousine, soeur, tante, mère et grand-mère la veuve Ngandaloki née Ongouala Léonie Thérèse, agent du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville à la retraite, survenu le 15 août 2025 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°111, rue Mbomo à proximité de l'arrêt de bus « Trois voleurs ».

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que son âme repose en paix.

Les enfants M'Bissa, profondément attristés, ont la profonde douleur d'informer les parents, de France, du Gabon, de l'Angola et du Congo du décès de Mme Corentine Olga Rose épouse M'Bissa née Madzou, survenu le samedi 9 août 2024 à Paris, en France. À Brazzaville la veillée se tient au domicile familial sis n°2004 rue Moukoulou, Plateau / Batignolles, derrière le siège d'Eclair.

Le programme détaillé des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de la veuve Makaya née Tati Christine

Mercredi 20 août 2025

20h : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Agostinho-Neto

21h : dépôt de la dépouille à la morgue de Pointe-Noire

Jeudi 21 août 2025

10h30 : levée de corps à la morgue de Pointe-Noire

11h : arrivée de la dépouille au domicile familial, sis rue Patrice Makaya, quartier Raffinerie

11h30 : exposition de la dépouille

14h à l'aube : animation

Vendredi 22 août 2025

8h : recueillement à domicile

12h : oraison funèbre

13h : Messe de requiem à domicile

14h : départ pour le cimetière familial à Diosso

17h : retour et fin de la cérémonie



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Une mission d'entrepreneurs belges attendue au Congo

Le chargé d'affaires a.i du royaume de Belgique en République du Congo, Alexandre Gianasso, a annoncé ce jeudi, au cours d'un déjeuner de presse, l'arrivée prochaine d'une mission des chefs d'entreprises et hommes d'affaires belges en terre congolaise.

« Pour faire suite à la visite du vice-Premier ministre, il est attendu au mois d'octobre une dizaine d'entreprises à Brazzaville et à Pointe-Noire dans l'idée d'explorer des opportunités d'investissements auxquelles elles pourraient procéder », a indiqué le diplomate à la presse. L'échange avec des représentants des médias était l'occasion pour lui de faire également le point sur l'esprit de la rencontre à Oyo entre le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et le vice-Premier ministre belge des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Maxime Prévot, actuellement en tournée africaine.

Selon le chargé d'affaires, le choix de Maxime Prévot d'en-

tamer sa tournée par le Congo Brazzaville constitue un témoignage de la coopération et du partenariat qui ne se sont jamais distendus entre Brazzaville et Bruxelles, mais qui doivent se raffermir pour aller plus loin.

S'agissant des domaines d'activités ciblés par les entreprises belges représentant des secteurs variés, Alexandre Gianasso a cité celui de l'énergie, du transport, de la logistique, de la santé et du numérique. « Tout ceci à l'idée que nous nous réjouissons de notre excellente collaboration politique tant au plan bilatéral, mais aussi dans le cadre multilatéral, parce nous voulons développer davantage nos échanges commerciaux en matière économique », a-t-il souligné.

Rappelant, par ailleurs, que la Belgique avec ses nombreux



Le chargé d'affaires a.i du royaume de Belgique en République du Congo, Alexandre Gianasso/Adiac attrait est le 3e exportateur et le 9e importateur au Congo, il a estimé que le moment est venu de créer des

opportunités d'affaires avec des investissements belges pour une richesse partagée. « Le Congo est un marché émergent à explorer, c'est pourquoi il nous faut monter en puissance », a précisé le chargé d'affaires.

Evoquant la position du royaume de Belgique vis-à-vis du Congo en matière d'environnement, il a exprimé l'alignement certain de Bruxelles sur ces questions, notamment au niveau multilatéral. D'où la disponibilité des autorités belges à apporter leur soutien à la République du Congo chaque fois que cela est possible. La visite de Maxime Prévot est la toute première effectuée par un dirigeant belge en République du Congo, après celle de Didier Reynders en 2018.

Guy-Gervais Kitina

CONCOURS D'ÉLOQUENCE «BE GENIUS»

La 4e édition a récompensé sept lauréats

La quatrième édition du concours d'éloquence «BE Genius», tenue dans l'auditorium de la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire sur le thème « La responsabilité parentale pour éradiquer la délinquance juvénile », a primé sept lauréats dans quatre catégories différentes : primaire, collège, lycée et université.

Ce grand événement qui porte haut la voix de la jeunesse congolaise a regroupé des candidats venus de toutes les catégories : primaire, collège, lycée, université et même des travailleurs. Encourageant les candidats, Géovil Solo, promoteur de ce concours, leur a dit: « Vous êtes la preuve que l'éloquence est une richesse universelle. Et si parfois la peur vous gagne, souvenez-vous : l'éloquence, c'est la victoire du courage sur le silence. Vous êtes déjà gagnants, car vous avez osé. »

Parlant du thème de cette quatrième édition, son promoteur a dit qu'ils l'ont choisi parce que l'éducation ne commence pas dans les manuels scolaires mais dans le cœur et les actes des parents. « Notre ambition est claire, porter le concours «BE Genius» au rang des plus grandes scènes internationales, mais avant tout, faire briller le nom du Congo », a-t-il expliqué. La campagne de sensibilisation au concours avait commencé le 5 novembre 2024, a-t-il dit.



Les officiels assistant aux plaidoiries des enfants lors du concours/Adiac

Pendant quatre mois, ils ont formé, coaché, encouragé les candidats. Le 12 avril, lors de la cérémonie d'ouverture, plus de mille cinq cents spectateurs étaient présents, ce qui place «BE Genius» dans le top trois des concours d'éloquence les plus suivis au monde. Plus de cinq cents candidats ont postulé. « Chers parents, la délinquance juvénile ne se combat pas uniquement par des lois ou des sanctions, mais d'abord par l'exemple. Les enfants écoutent vos paroles, mais ils imitent vos actes. À vous, chers invités, je dis ce soir, chaque discours est une graine. Et comme le dit un proverbe : Quand on plante un mot juste, on récolte un



Lauréate catégorie primaire/DR

monde meilleur », a martelé Géovil Solo. Prenant la parole à son tour, la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle, présidente d'honneur de l'organisation non gouvernementale «BE Genius», est revenue sur le thème de cette année qui n'est pas seulement une réflexion académique, mais aussi et surtout² une question qui concerne tout le monde. « En effet, la délinquance juvénile, qui déstructure et déséquilibre notre société, ne peut s'apparenter à des simples statistiques ou des faits divers. Bien au contraire, ce sont des destins brisés, des talents gas-

Le concours, un tremplin de vivre ensemble et de la prise de conscience

pillés, des rêves interrompus. Et cela commence souvent là où le lien entre parents et enfants s'effrite, se rompt », a souligné la présidente d'honneur de l'ONG «BE Genius». Parlant du thème de cette quatrième édition, la marraine de l'événement, Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-avorgnan-de-Brazza, a invité l'auditoire à ne pas méprendre la délinquance juvénile, car elle est une véritable épine sous les talons du développement de la nation. Et comme disait Victor Hugo, « Chaque enfant qu'on enseigne

est un homme qu'on gagne », a-t-elle cité. Et d'ajouter : « Chaque enfant qu'on délaisse est un citoyen qu'on perd. » Certes, a-t-elle poursuivi, il faut des écoles pour instruire, surtout pour transmettre des valeurs. « Ce concours, en effet, rend un hommage vibrant à cette arme invisible mais redoutable qu'est la parole. Oui, la parole est une arme, la parole est une force. Par elle, nous bâtissons des ponts entre les cultures. Par elle, nous repoussons les murs de l'ignorance. Et par elle, nous portons haut les idéaux qui façonnent nos sociétés », a-t-elle déclaré.

A l'issue du concours, le jury a rendu publics les résultats suivants : Catégorie primaire : lauréate Tina Bassenga Fiellot ; Catégorie collège : première lauréate, Best Miradie Mfoutou ; Catégorie lycée : Kati Muesi Muana Mpemba, deuxième lauréate, Maria Diaboua ; Catégorie université : première lauréate, Elvina Othoud, deuxième lauréate Rubene Nzaou, troisième lauréate, Samuela Apembet.

Bruno Zéphirin Okokana